

Formations à destination des élus

Se former au patrimoine



LES FORMATIONS AUX ÉLUS LOCAUX

Un organisme de formation au service du patrimoine

Le Groupement REMPART Île-de-France est un organisme de formations professionnelles certifié Qualiopi au titre des « actions de formation ».

Nos formations sont à destination des professionnels, artisans, architectes, indépendants, salariés des réseaux associatifs et à tout amateur averti.

Nous avons la volonté de répondre à des problématiques spécifiques pour la restauration du patrimoine francilien, favoriser la montée en compétence des salariés et des bénévoles des associations et garantir la qualité des projets associatifs portés par le réseau.

La formation des élus à REMPART

REMPART fait le lien entre patrimoine et citoyenneté, et par les projets que les associations locales portent, des bénévoles peuvent agir en citoyen pour le monde de demain. Permettre aux habitants d'agir sur un territoire, de participer à la construction d'un avenir collectif, de s'engager au service de la société sont autant de préoccupations partagées par des élus locaux que par une association du réseau REMPART.

Prendre part à la formation des élus locaux fait partie intégrante de l'objet de l'association qui organise de « la formation afin de faire connaître à tous les publics le patrimoine pour la transmission des savoir-faire et de favoriser l'insertion de ce patrimoine dans la vie locale ».

Le Groupement REMPART Île-de-France a acquis une expertise pour accompagner les projets de restauration, aider à trouver des sources de

financement, conseiller dans l'intérêt du bâti et du territoire, prendre en compte la globalité d'un site avec sa biodiversité et ses abords et guider dans la valorisation des espaces.

Les formations sur le patrimoine sont proposées en 4 modules distincts pouvant être suivis indépendamment mais aussi comme étant un cycle complet permettant d'aborder de nombreux aspects du patrimoine, de sa compréhension à sa valorisation, de sa restauration à sa réutilisation.

Des sites patrimoniaux comme supports de formations

Les associations REMPART partagent une idée commune pour l'ensemble des activités qu'elles organisent :

- Utiliser le patrimoine comme support de découverte, de recherche, d'apprentissage, de transmission et de diffusion des savoirs,
- Aider à son appréhension et sa compréhension en s'appuyant sur des éléments concrets : un élément du patrimoine, une technique, un savoir-faire...
- Donner l'occasion au public de participer à la restauration ou la mise en valeur du patrimoine en étant acteur du monument,
- Eveiller la curiosité, le sens de l'observation et l'envie d'apprendre

Les formations auprès des élus locaux s'inscrivent dans cette dynamique. Dans le cadre de chaque module, des visites des sites patrimoniaux seront proposées afin d'observer les spécificités de chaque territoire local.

INFORMATIONS PRATIQUES

Modalités d'inscriptions :

Les délais d'accès sont indiqués pour chaque formation.

Pour vous inscrire à l'une de nos formations, veuillez remplir le **bulletin d'inscription uniquement**.

[Télécharger
le bulletin d'inscription](#)

Accessibilité :

Toutes nos formations sont adaptables selon les besoins des stagiaires.

Pour étudier la faisabilité, vous pouvez contacter la référente Handicap de la structure :

Lucile Pirenet, formationsgrif@rempart.com ou au 01.48.78.46.85

Règlement intérieur :

Pour toutes les formations, vous retrouverez le règlement intérieur applicable aux stagiaires par le lien suivant : [Règlement Intérieur GRIF](#)

Modalités d'évaluation des stagiaires :

L'évaluation des acquis des participants se fera par une auto-évaluation pré et post formation à l'aide d'un questionnaire des objectifs spécifiques à chaque formation.

Possibilités de prises en charge des formations :

Le Groupement REMPART Île-de-France est agréé pour la formation des élus par le Ministère de la Cohésion des territoires.

Toutes nos formations sont éligibles au Droit Individuel à la Formation (DIF) élus et accessibles via la plateforme Mon compte Formation.

La structure régionale est à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet de formation et sa prise en charge.

Annulation et report :

En cas d'effectif insuffisant, le **Groupement REMPART Île-de-France** réserve la possibilité d'annuler une formation ou de la reporter à des dates ultérieures. Le cas échéant, les personnes inscrites seront informées au moins 15 jours avant la date initialement prévue de la formation.



UN OU DES PATRIMOINES ?

Contexte, acteurs et financements

Eglises ou châteaux, lavoirs ou murs de clôture... patrimoine monumental ou vernaculaire, arbres ou vallées... Autant d'éléments du bâti ou du paysage qui participent à l'identité d'un territoire. Comment identifier les patrimoines, connaître les types de protection, quelles législations appliquer, vers qui se tourner et comment financer les projets ? Autant de questions que la journée abordera sous forme d'études de cas et de réflexions collectives avec l'idée de repartir avec des outils concrets applicables sur son territoire.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier le patrimoine bâti, naturel ou paysager de son territoire,
- Utiliser les ressources nécessaires pour associer la législation applicable aux éléments de patrimoine,
- Solliciter les interlocuteurs appropriés pour les projets liés aux patrimoines et construire un réseau de partenaires adaptés,
- Distinguer les possibilités de financement des projets liés aux patrimoines.

Contenu :

- Les types de patrimoine et leurs protections
- Les étapes d'un projet de restauration
- Financer un projet de restauration
- Acteurs et partenaires du patrimoine
- La place des associations : actrices du patrimoine à long terme

Modalités de la formation

12 participants minimum

Méthodes :

Etudes de cas, réflexion collective, utilisation des ressources numériques, construction d'outils réutilisables...

Informations pratiques

Date : 9 septembre 2025

Durée : 1 jour (7 heures)

Lieu : Île-de-France, Marcoussis (91)

Modalité : en présentiel

Tarifs : 400 €

Délais d'inscription : 22 août 2025

IDENTITÉ DE TERRITOIRE ET BÂTI ANCIEN

Les modes de construction anciens, utilisant des matériaux locaux et des techniques traditionnelles, contribuent à l'identité d'un paysage et favorisent un circuit-court. Cependant, les projets de construction, individuels ou collectifs, faisant appel à des techniques ou matériaux plus récents, peuvent mettre à mal cette unité.

Les élus, parties prenantes des décisions, doivent pouvoir argumenter la préservation de cette identité culturelle. La méconnaissance des matériaux ou des modes de construction peuvent parfois conduire à des décisions économiques ou rapides au détriment d'une restauration durable.

Cette journée de formation abordera la question des techniques de construction et des matériaux à privilégier en fonction des projets et les arguments à proposer pour justifier un choix plus durable, éthique et garante d'une histoire locale.

Objectifs pédagogiques :

- Repérer les matériaux utilisés sur le bâti ancien et identifier en quoi les techniques de construction façonnent l'identité d'un territoire
- Prendre les décisions nécessaires pour préserver l'intérêt du bâti durablement et globalement à l'échelle d'un territoire

Contenu :

- Le bâti ancien : matériaux et territoires
- Compatibilité des matériaux et préservation du bâti
- Préserver l'identité d'un territoire : le rôle de l' élu
- La place des associations : archives et préservation

Modalités de la formation

12 participants minimum

Méthodes :

Mise en pratique de technique de restauration, visite de site, construction de référentiel sur la compatibilité des matériaux...

Informations pratiques

Date : 7 octobre 2025

Durée : 1 jour (7 heures)

Lieu : Brie-Comte-Robert (77)

Modalité : en présentiel

Tarifs : 400 €

Délais d'inscription : 19 septembre 2025

L'ENVIRONNEMENT DU PATRIMOINE

Pour une gestion durable

Les sites patrimoniaux, souvent préservés ou inoccupés sont des havres pour la biodiversité. La question des espaces paysagers est une préoccupation essentielle pour un territoire, et l'intégration des enjeux environnementaux est une évidence pour une gestion durable.

Cette formation abordera la question de la place de la biodiversité comme un élément constitutif d'un patrimoine à préserver et posera plus généralement la question de la gestion des espaces paysagers qui s'intègrent dans les politiques existantes (trames vertes et bleues, noires...) mais aussi dans une volonté locale. La journée permettra d'observer des exemples concrets et prendre connaissance des différents partenaires possibles sur le territoire.

Objectifs pédagogiques :

- Prendre en compte la biodiversité dans la gestion d'un site et dans un projet de restauration
- Repérer les réseaux de partenaires et les ressources existantes sur la préservation de l'environnement
- Gérer les espaces paysagers aux abords du patrimoine et préconiser les techniques appropriées

Contenu :

- Accueillir la biodiversité sur un monument historique : réglementation et état des lieux
- Réaliser un diagnostic écologique sur un territoire
- Mise en valeur du patrimoine et gestion des espaces paysagers
- La place des associations : un réseau de partenaires engagé et des acteurs vigilants

Modalités de la formation

12 participants minimum

Méthodes :

Études de cas, réflexion collective, utilisation des ressources numériques, construction d'outils réutilisables...

Informations pratiques

Date : 4 novembre 2025

Durée : 1 jour (7 heures)

Lieu : Beynes (78)

Modalité : en présentiel

Tarifs : 400 €

Délais d'inscription : 17 octobre 2025

VALORISER SON TERRITOIRE...

... Le patrimoine pour demain

Les bâtiments d'hier constituent le patrimoine d'aujourd'hui mais quelle utilité leur donner pour demain, quand ils ne répondent plus à leurs usages d'origine ? Pour que la restauration d'un patrimoine devienne un projet collectif de territoire, porté à plusieurs voix, avec des pistes de financement diversifiés, ne doit-il pas faire partie d'une action de valorisation globale à l'usage des habitants pouvant mêler histoire, nature, santé, sport ? Est-ce qu'une vision plus transversales des projets n'aiderait pas à réinventer l'usage d'un bâti pour l'intégrer à la vie de la commune ?

Autour de réflexions collectives, d'exemples concrets, cette formation permettra d'inventer ensemble des usages plus contemporains des éléments de patrimoine pour le rendre accessible, inclusif et vivant.

Objectifs pédagogiques :

- Elaborer un projet transversal de valorisation du patrimoine
- Identifier des usages pour le patrimoine respectueux du bâti ancien dans un enjeu de développement durable du territoire
- Associer les acteurs du territoire dans la construction d'un projet transversal de réutilisation du patrimoine à l'usage des habitants

Contenu :

- Valorisation du patrimoine et territoire : construire des projets à l'usage des habitants
- Le patrimoine comme support : quels usages pour le bâti ancien ? Quelles pratiques nouvelles à inventer ? Comment sa réutilisation peut-il devenir un enjeu du développement durable ?
- Les réseaux d'acteurs qui peuvent participer à l'élaboration d'un projet pluridisciplinaire
- La place des associations : valoriser et animer un site

Modalités de la formation

12 participants minimum

Méthodes :

Études de cas, réflexion collective, utilisation des ressources numériques, construction d'outils réutilisables...

Informations pratiques

Date : 9 décembre 2025

Durée : 1 jour (7 heures)

Lieu : Beaumont-sur-Oise (95)

Modalité : en présentiel

Tarifs : 400 €

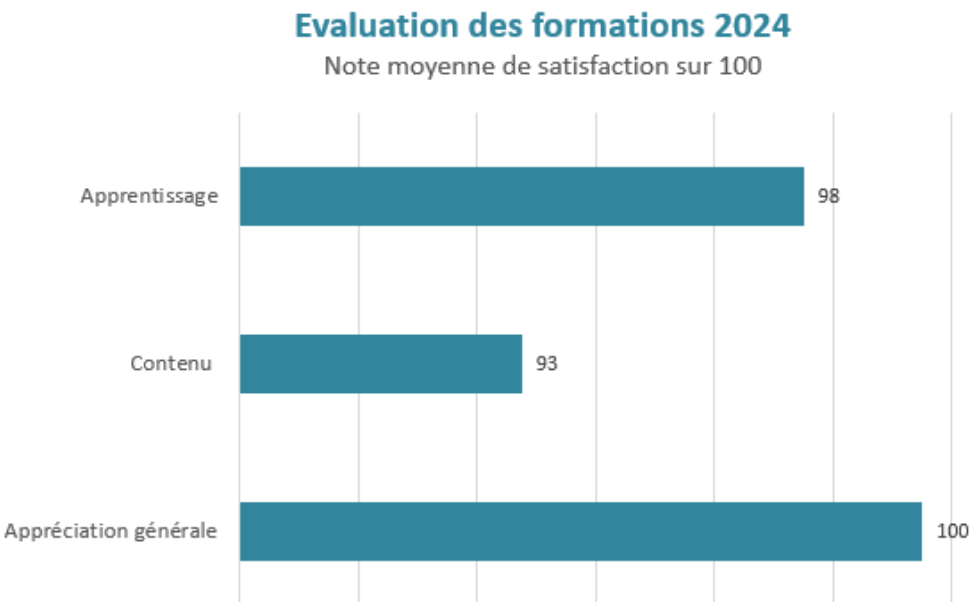
Délais d'inscription : 21 novembre 2025

BILAN DES FORMATIONS 2024

Nombre de formations : 6 formations
Nombre de jours de formation : 11 jours
Nombre de stagiaires : 63 stagiaires

Thématiques des formations :

Formation de formateurs d'animateurs de chantiers - Animer l'Action Patrimoine et Lien Social sur son territoire - Faire mouvement pour le patrimoine - L'Art des rocailles : découvrir un savoir-faire - Agir pour la transition écologique : formation des référents territoriaux - Les carrières souterraines : consolidations et enjeux environnementaux.





Groupement

REMPART

Ile-de-France

44-46 rue François Miron - 75004 PARIS

01.48.78.46.85

grif@rempart.com